

les carnets de **PARENTEL**



***Maternités :
entre femme et mère***

N° 12 - AVRIL 2000

SOMMAIRE

Éditorial

- Père et mère ne vont pas de pair !.....2
François VILLARD, administrateur de Parentel

Association

- Psychanalyse et travail avec les parents en institution (1^{ère} partie).....4
Etienne RABOUIN, psychologue et psychothérapeute

Thema

- La maternité ne serait-elle qu'une affaire de femmes ?.....11
Rozenn LE DUAULT, psychanalyste
Femmes... Mères... et citoyennes.....21
Irène MENAT, psychologue à Parentel

Carrefours des pratiques professionnelles

- De la femme... à la mère.....25
Evelyne MOREAU, Psychologue
Des maternités difficiles.....32
Anne-Sophie ROBERT, psychologue, CHU, Brest

Parole donnée à...

- La question de la culpabilité chez les parents (suite et fin).....36
Jean Claude QUENTEL, Pr en sciences Humaines, UHB Rennes
La parole de Françoise DOLTO (1^{ère} partie).....41
Paul André DARRAS, pédopsychiatre, CMPP Charcot, Brest

Du côté des livres

Père et mère ne vont pas de pair

Si les mots sont les reflets de la pensée, le regard sur leur origine révèle ce sur quoi se sont fondés les principes et les comportements d'une société. Ainsi les sources latines de notre culture, prolongées par les apports du christianisme, montrent que « père » et « mère » ne vont pas de pair.

Le dictionnaire « Robert » indique que ces mots sont parallèles ; c'est donc bien qu'ils ne se rejoignent pas. Grammaticalement ils ne sont pas l'un le genre opposé de l'autre.

Pater et *mater* se situent sur des registres différents : l'un relèverait du supérieur, du divin, l'autre de l'organique, du /mater/iel.

Le *pater* serait celui qui est à l'origine, moins le géniteur physique que celui qui engendre une lignée sociale, celui dont dépend la succession des générations, celui qui permet l'existence et le renouvellement de l'être humain. Il est le chef-tête de la lignée, celui qui conçoit et initie ; il est – et il a – l'ascendant. Il construit la société, il instaure la patrie, « le pays de nos pères ». L'accomplissement de sa fonction relève de la création divine. *Pater* qualifie les dieux romains ; sous la forme *piter* il révèle Jupiter comme source de la lumière céleste ; Mars, la force génératrice, fut appelé Marspiter ; Janus, dieu des commencements, promoteur de toute initiative, fut Matutinus pater. Tête de lignée, le *pater* serait le chef d'œuvre ; les œuvres ont une paternité, jamais une maternité. Les mères sont enceintes des œuvres du père.

Le mot « *paternel* », qui a donné paternel et paternité, est apparu au XII^{ème} siècle pour désigner Dieu et qualifier sa bienveillance. Le paradis lui-même est paternel puisque mourir c'est aller « *ad patres* ».

La « *mater* » serait moins sublime puisqu'elle désigne la matrice, le milieu, l'organe, l'objet qui sert à produire de la matière, à fabriquer un nouvel objet ou un nouvel être. Au sublime de la paternité

s'oppose la lourdeur, le terre-à-terre que recouvrent les termes « enceinte » (notion d'attache), de « gravide » (attiré par la terre) qui qualifient la mère qui, encore de nos jours « tombe enceinte », en « gésine », qui gît et se couche pour donner naissance (ce qui n'a pas été le cas dans toute les civilisations).

Accoucher est un acte impur qui éloigne de la divinité et induit des relevailles (40 jours pour un garçon, 80 pour une fille). Le rôle de la mère est de faire vivre l'enfant créé, l'élever (au niveau du père ?). Le mot maternité apparaît au XII^{ème} siècle pour qualifier l'Église, organe de l'Esprit, corps du Seigneur.

Autrefois, ailleurs ? Ou ici et maintenant ?

Que nous reste-t-il de l'héritage ?

F. VILLARD

Annonces

- **Les Dires du Corps**
Samedi 17 juin à Angers
VII Colloque de l'ACF/VLB
Association de la Cause Freudienne/VLB
02 41 87 78 63
- **Des parents, à quoi ça sert ?**
25 et 26 mai 2000 à Brest
3^{ème} Congrès de Parentel
02 98 43 62 51
- **Penser la mutation**
Du 10 au 13 mai à Montpellier
1^{er} Congrès européen des Sciences de l'Homme et Sociétés
Cultures en mouvement
04 92 90 44 10
- **Psychanalyse et lien social**
Samedi 24 juin à Brest
Ecole Psychanalytique de Bretagne
02 98 30 41 98

Psychanalyse et travail avec les parents en institution

Quelques questions, observations et axes de réflexion¹

UNE APPROCHE DE LA QUESTION DU CADRE A PARENTEL

L'énoncé suffisamment précis du cadre de Parentel, pour autant qu'il soit clairement pensé par le clinicien ne me paraît pas aujourd'hui constituer un barrage à une autre démarche que déciderait de faire un parent. Ceci quel que soit la durée et le rythme des entretiens.

Fixer la durée ou le nombre des entretiens en préalable est même souvent une défense du professionnel contre sa propre implication transférentielle.

Par contre l'institution est soumise à d'autres données qui lui échappent : celles des limites de son inscription dans le champ social.

Cette réalité suppose une très grande prudence de notre part pour ne pas entraîner quelqu'un dans un lien qui, à son insu, rendrait impossible le passage à une démarche dans un autre cadre (psychanalyse, aide éducative, travail conjugal ou médiation, etc.) alors que celui offert par Parentel, et financé en partie par les collectivités locales, ne peut permettre par exemple la mise en place institutionnalisée d'une thérapie personnelle ou d'une cure psychanalytique.

Ainsi comme l'écrit fort justement J. Cassanas² : « faut-il proposer un cadre standard ou accepter le temps propre au déploiement de la demande ? Il s'agit de recevoir les consultants tels qu'ils se présentent sans supprimer d'avance tout ce qui peut relier symptôme et demande... c'est le patient lui-même qui peut explorer là où sa demande le conduit... »

Cette ouverture du cadre à la possibilité pour chacun de s'engager comme il le peut, permet donc aux différents acteurs d'avoir accès à d'autres virtualités (...) et favorise un contexte dans lequel les participants peuvent explorer des alternatives. »

¹ 1^{ère} partie d'un texte écrit par Etienne Rabouin, psychologue et psychothérapeute en CMPP. Etienne Rabouin a été coordinateur de PARENTEL de 1989 à 1995, où il intervient actuellement à l'occasion d'entretiens avec les parents. Une 2^{ème} partie du texte paraîtra dans le N° 13 des Carnets (septembre 2000). L'intégralité, plus vaste que ces deux extraits, est disponible sur demande.

² Cassanas Jean : « Cadre et transfert » ; « Transfert et changement » in : *Que cherche l'enfant dans les psychothérapies ?* sous la direction d'E. et M.-C. Ortigues, Actualités de la psychanalyse, Erès 1999.

En accord avec cette analyse, « Prendre un peu de temps pour réfléchir » est souvent dans ma pratique (mais pas systématiquement) un moyen de décider d'un cadre interrogeable qui permet à quelqu'un qui le demande de s'assurer que c'est bien lui qui peut décider de ce qui convient... et donc aussi s'affranchir de son engagement premier.

Ceci peut conduire à des entretiens réguliers toutes les trois semaines, à la décision de revenir deux mois plus tard, de téléphoner à nouveau, voire d'en reparler avec son conjoint et de revenir avec lui... ou d'aller ailleurs.

Cela ne signifie pas que tout est possible ni que le cadre soit modulable « à l'envie ». Ce qui compte c'est une interrogation du désir au singulier, non d'un libre cours à la pulsion. L'interrogation cela signifie une écoute qui en permette l'expression.

Mais dans ce bief étroit entre la pulsion et le désir, c'est peut-être justement à ce point de nouage que je m'arrêterai pour fixer « l'écoute » telle que l'on tente de la concevoir à Parentel et interroger ce qui en constitue le support :

En effet l'objet autour duquel se noue l'écoute est-il toujours, à l'évidence, si clairement défini ?

ECOUTE, ECOUTE, ECOUTE !

Certes nous sommes tous, bien sûr, à l'écoute et nous sommes tous d'accord pour considérer que parler peut (éventuellement) avoir des effets : Violences conjugales : « il faut en parler »... Enfance maltraitée : « il faut qu'on en parle »... « Etre parent c'est difficile, en parler c'est déjà agir » etc. Mais de quoi parle-t-on quand on parle d'écoute ?

Et si, bizarrement, nous tentions de faire détaier le lièvre si profondément enfoui dans le terrier du sens commun !

Il y a quelques années, un élu politique rencontré pour une demande de subvention liée à la mise en place de « groupes de paroles » me répondit avec ironie « ...bientôt il faudra faire des groupes de silence ! ». Si j'ai retenu cette réponse, ce n'est évidemment pas tant pour la qualité de son humour que pour l'éclairage qu'il apporte sur la vulgarisation (doltoïsation ?) des termes de « parole » et d'« écoute ».

En gros, qui aujourd'hui, du médico-social au religieux en passant par le politique ne se réclame pas d'une écoute ou d'une autre et ne favoriserait pas la parole ? « Parlez, parlez, parlez, je vous écoute... »

Plus nous parlerons et plus le monde tournera rond... l'humanité sortira de sa misère ordinaire... parents et enfants seront enfin débarrassés de leurs distorsions, l'Homme enfin libéré (privé ?) de sa capacité de créer du symptôme.

Ajoutons aux termes de Parole et d'Ecoute ceux d'Aide et de Mission, très généralement corrélatifs des dispositifs sociaux, médicaux, humanitaires... et l'on sent que « *vouloir le bien d'autrui... (éventuellement à sa place)* » avec son inévitable envers ancré dans l'inconscient plane au-dessus des projets les plus aboutis.

Qu'en pense celui ou celle qui culturellement et structurellement ne verbalise pas, ses émotions, ses envies, ses pensées... mais les transmet dans ses gestes, dans ses mouvements, ponctués d'un regard qui en dit long...

Je l'imagine ainsi : « *Pourquoi parler pour ne rien dire ?* »

Qu'en pense aussi, celui ou celle pour qui l'usage de la parole est construite, organisée méticuleusement pour penser le monde... tout le monde... Ou au contraire quand la parole dévalant comme un torrent et débordant souvent son lit, permet surtout de voiler un impossible à dire ?

Je l'imagine ainsi : « *...parler toujours, surtout pour ne pas dire...* »

Que penser aussi de la parole mensonge et de la vérité qu'elle tente de recouvrir ?

L'écoute lorsqu'on emploie ce terme est, on le conçoit à travers, ces questions indissociablement liées à la fonction que l'on attribue à la parole et au langage. Du même coup, c'est de la position que l'on désire prendre face à cette fonction que dépend ce que l'on va soi-même écouter dans un discours.

De façon plus pragmatique : il n'y a rien de plus dangereux par exemple qu'un éducateur, un juge, un médecin qui écoute et réagit comme un analyste (ce qui n'interdit pas d'être aussi analyste, mais ailleurs et en un autre temps).

Ne serait-il pas urgent d'opérer quelques distinctions salutaires devant la banalisation de ce mot afin d'éviter les effets pervers de l'amalgame ? En d'autres termes comment repérer les places et les discours pour, les différenciant, en permettre l'accès ?

QUELLE PLACE POUR LES PERES ?

Ainsi c'est peut-être en tentant de repérer les différents discours qui circulent dans les entretiens et la fonction de la parole³ que peut s'ouvrir une place autre que celle de la mère, qui ne soit pas que secondaire à la sienne.

³ Ce qu'approche très clairement Béatrice Boudard dans son article : « Des Quatre discours dans le travail avec les parents » exposé tenu au Courtil en 90-91.

C'est du moins l'hypothèse que je formule après avoir rencontré à Parentel de façon régulière et pendant des durées significatives, plus de deux ans pour certains (c'est-à-dire depuis la mise en place des entretiens) un nombre important de pères qui loin d'être démissionnaires cherchent plutôt le moyen de se faire entendre et de trouver leur juste place.

Ce constat, qui reste à vérifier sur une durée plus longue, peut surprendre. Il est vrai que dans d'autres lieux médico-sociaux on se plaint souvent de la difficulté « qu'auraient » les pères à venir parler autour de leur enfant. Mais qu'attend-on alors d'eux ?

S'il faut reconnaître que dans ces lieux pensés pour « le bon soin » de l'enfant, c'est le plus souvent les mères qui font la démarche, on peut se demander si la collusion imaginaire qui peut s'opérer entre le discours de la mère et celui du médical (ou de la justice... en tout cas discours du Maître) ne contribue pas à fermer l'ouverture possible à la parole d'un père.

La psychanalyste Rozenn Le Duault, lors de son intervention au colloque de Quimper « Regards Croisés⁴ », insistait sur la référence fondamentale au « Nom du père » tel que le définit Lacan, c'est à dire d'une fonction symbolique qui se doit de perdurer au delà des mutations culturelles des rôles sociaux et du droit, pour permettre l'inscription dans une filiation selon un principe générationnel.

De cette position, elle interrogeait la création de bons nombres d'institutions récentes, en les situant comme symptôme dans le lien social, du déclin de la fonction paternelle en soulignant le paradoxe que, voulant, pour certaines combler de nouveaux manques, elles réclament « du père » à grand cri... tout en n'en voulant pourtant rien entendre.

Le fait qu'à Parentel chaque professionnel y aille du risque de sa propre parole dans un lieu qui ne se réfère pas à une place de savoir, sans référence à une responsabilité médicale ou juridique, permettrait-il de repérer et peut-être inventer un espace où, parlant de sa vie et de ses enfants, l'on peut approcher, sans forcément se le dire, cette question fondamentale : « *Au fond, qu'est ce que c'est qu'être un père ?* »⁵

Autrement dit comment aujourd'hui assumer cette place ? Qu'est-ce qui dans l'histoire de chacun la soutient, la fragilise ? Plus généralement, quel cas la mère (et derrière elle les institutions) fait-elle de cette parole de père selon sa propre histoire ? Pourquoi s'interdire de souhaiter l'existence d'un tel espace sans idéaliser pour autant cette tendance, au risque, nous aussi, d'en faire une quête à assouvir sous la forme : « *Institution recherche les pères désespérément...* »

⁴ Journée d'étude réalisée le 26 Novembre 1999.

⁵ Parentel ne fonctionne pas sous responsabilité médicale, juridique, ou judiciaire.

PARENTEL ET LA PSYCHANALYSE

Ainsi le travail d'écoute qui s'est progressivement construit à Parentel en maintenant vive la réflexion sur la particularité du cadre amène à rendre possible autre chose que l'attente d'une parole hystérisée, qui laisserait croire, dans notre idéologie actuelle de la transparence, que parler et dire revient au même.

C'est précisément à ce point d'achoppement entre le parler et le dire que s'offre la psychanalyse : non pas écoute d'une parole mais d'un dire qui passe par la ponctuation d'un silence, d'un soupir, d'un geste, pris ou « dépris » dans le regard (le téléphone, quant à lui, a cette particularité et cette difficulté qu'il évite la captation du regard, mais conduit à une autre : celle de la voix). Non pas écoute de « parole vide du Moulin à Paroles » comme disait Lacan, mais attente d'une parole pleine, c'est-à-dire chevillée au corps : une parole historisée dans la filiation et traversée par le fantasme.

Alors pourquoi achoppement ?

Tout simplement et nous l'expérimentons tous quotidiennement : on ne dit jamais ce que l'on veut, quelque chose nous échappe... toujours ! Lapsus et actes manqués nous révèlent : sujet d'un inconscient qui parle à notre insu, qui trouve sa voix dans le symptôme.

Pourtant, le paradoxe aujourd'hui, c'est qu'une telle constatation à presque totalement perdu sa valeur subversive : « *L'inconscient ? On connaît !* ». Les lapsus, actes manqués et autres fantasmagories du rêve s'enseignent à l'école ou dans les journaux. Les médias ont chacun leur psy plus ou moins de service qui s'essaie à l'exercice funambulesque, périlleux, nécessaire (?) de la psychanalyse appliquée et de la vulgarisation.

Bref : « *L'inconscient ? On maîtrise !* » (Et les psychanalystes non plus n'échappent pas toujours à ce fantasme.)

Ce développement, ce survol ou cet aparté ne sort pas du sujet : c'est aussi une façon de resituer Parentel. Pour mémoire, la genèse de l'association s'est faite au sein d'un service d'action éducatif, donc mandaté par la justice et financé par un dispositif d'action sociale.

C'est dire que la pression était forte pour créer de façon vérifiable (on parlait de Parentel comme d'observatoire du social en 1989) un dispositif permettant de modifier les conduites familiales. Les professionnels devaient être des « techniciens spécialistes de la communication », et les groupes de parents se constituer sur le modèle expérimental québécois. Le groupe

y était conçu comme dispositif de régulation des positions parentales... (mais comme partout appelé toujours « groupe de parole »).⁶

Même si les choses paraissent changées, cette pression politique demeure puisque aujourd'hui encore, comme le dira Daniel Coum, actuel directeur de Parentel : « *Il reste à s'interroger sur ce que signifie « soutenir les parents dans leurs fonctions d'autorité »... ce qui pourrait nous réjouir si n'était le risque d'objectiver une fonction parentale certes revalorisée mais simultanément réduite à un rôle à assumer... en regard duquel la prestation parentale serait à évaluer et, le cas échéant, à corriger voire à sanctionner.* »⁷

Heureusement, à l'origine de Parentel il n'y avait pas que cela, il n'y avait pas seulement cette idée de maîtrise sans doute plus ou moins consciemment construite pour séduire des financeurs et des politiques qui en fait n'en demandaient pas tant et guidée par la crainte de ne pouvoir pérenniser une jeune association dans le paysage existant : avant d'exister, il fallait se vendre.

Beaucoup plus fondamentalement, il y avait le désir réel et sincère de reconnaître dans les parents :

- Une position irremplaçable par aucun dispositif de substitution.
- Et surtout une souffrance à entendre, même lorsque des comportements « dérapent ».

Ce groupe de professionnels, issu de la Sauvegarde de l'Enfance du Finistère, a réalisé là, pendant deux ans un réel travail de fondation.

De fait lorsque par un jour de novembre 89 dans un ancien local à vélo particulièrement froid et humide, le premier professionnel recevait le premier appel de parent, il a bien fallu mettre au panier toute idée de maîtrise : il y avait là d'abord un discours à entendre (une parole si vous voulez), tentant de rendre compte d'une réalité à chaque fois singulière.

Partant de cette évidente constatation (et de l'angoisse du professionnel aussi, il faut la nommer car elle est très utile !), il a bien fallu ré-interroger les désirs au fondement de Parentel, entendre et faire entendre la nécessité de modifier l'approche envisagée sans combler l'angoisse de la non-maîtrise mais au contraire en en faisant un outil d'analyse.

⁶ Il y aurait aussi beaucoup à développer sur cette appellation systématisée de ces « groupes de parole » qui n'interroge ni la référence des professionnels, ni le rapport de ces groupes à l'institution (et l'inverse), ni celui du singulier au collectif.

⁷ Coum D., "Entre enfants et professionnels, quelle place pour les parents?", Tétralogiques 12, Presses Universitaires de Rennes, 1999.

C'est je crois précisément à cette période là que le virage s'est avéré inévitable et la référence à la psychanalyse s'est faite incontournable : non comme une incantation, ni comme un recours, mais comme une nécessité éthique, la psychanalyse étant pour nous le seul outil conceptuel - dans une pratique de toutes façons à inventer - susceptible d'appréhender rigoureusement :

- Les mots d'une personne qui évoque, comme parent, ce qu'elle vit avec son enfant... ses appréhensions, ses souhaits, ses souvenirs aussi d'elle-même enfant.
 - Un espace subjectif qui inclue le demandeur et le professionnel.
- C'est ainsi que PARENTEL est passé d'un dispositif de régulation plus ou moins ré-éducatif, (avec le risque de chercher des grilles de lecture préétablies), à l'ouverture d'un espace de parole singulière où peut aujourd'hui se déployer et évoluer le champ d'une demande que l'on accompagne... y compris vers d'autres voies possibles de travail.

Etienne RABOUIN



4 rue Colonel Fonferrier 29 200 BREST
Tél. : 02 98 43 62 51

Conférence publique

**Où l'enfant du divorce
a-t-il mal ?**

avec

Gérard POUSSIN
*Psychologue et Professeur à
l'Université de Grenoble*
*Auteur de « Les conséquences de la
séparation parentale... », ERES*

Vendredi 26 MAI - 20 H 30
Le Quartz - BREST

*Dans le cadre du 3^{ème} Congrès
sur la Parentalité*

Thema

LA MATERNITE NE SERAIT-ELLE QU'UNE AFFAIRE DE FEMMES ?

➤ Le féminin et le maternel

Du féminin au Maternel, il n'y a qu'un pas et qui fut toujours franchi : la femme, c'est une mère. Notre époque contemporaine s'est saisie abondamment de la question du féminin depuis qu'il devient possible à une femme de tenir enfin un poste important au gouvernement. Les médias, friands d'événements, n'ont pas manqué d'en marquer l'advenue. Alors, saurions-nous aujourd'hui, enfin, ce qu'est le féminin, ce qu'est une femme ? Jusqu'à présent, le féminin se définissait par le Maternel : « une mère et son enfant ». Telle était la présentification de la féminité tant dans la littérature que dans l'iconographie ou dans la sculpture. La maternité était certes montrée, voire encensée, mais n'était-ce pas pour mieux effacer la féminité, si dangereuse, si mystérieuse ?

D'Eve à Lilith, les figures de la femme ne manquent pas. Avec le Maternel, l'on savait à quoi s'en tenir : une femme mettait au monde un enfant, et devenait une mère. Elle s'inscrivait alors comme telle dans les lois de sa société. C'était une situation concrète, repérable, vérifiable pour les hommes. Tandis que les femmes, elles, en génitrices, s'approprièrent ce pouvoir de fécondité, avec toute la puissance qui y est corrélée, voire même, dit on, la toute-puissance...

Était-ce là le bonheur des femmes ? Nous savons que les féministes ont dénoncé et dénoncent encore l'inégalité dont sont victimes les femmes. Inégalité au demeurant patente dans le milieu du travail contemporain.

D'où mon propos d'examiner plus avant les deux positions propres au monde féminin : le féminin et le maternel.

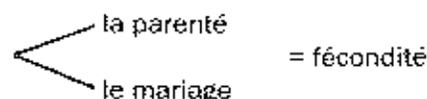
➤ Ce qu'elles en disent...

Les ethnologues, les historiennes (de l'équipe de G. DUBY), les romancières contemporaines sont unanimes sur plusieurs points : les femmes ont un statut social inférieur aux hommes. Leurs droits ne sont pas bien reconnus. Enfin, il n'y aurait jamais eu de matriarcat

comme tel. Toujours les lois ont été édictées par les hommes : Pères, oncles, frères. L'idée de matriarcat serait une invention des hommes pour justifier leur conduite offensante envers les femmes. Pourtant, cette idée d'un matriarcat primordial persiste chez les hommes actuellement encore, disent-elles.

L'inégalité des sexes, il fallait qu'elle paraisse être « l'ordre du Monde ». Lequel confinait les femmes dans l'espace réduit du foyer domestique d'où elles ne pouvaient s'évader jamais. C'est ce que nous dit Françoise HERITIER du Collège de France. Ainsi, les Inuits de l'Antarctique Central ont un mythe originaire qui fait des femmes des « hommes fendus ». Et c'est aussi d'un homme qu'est issue la première femme. Celle-ci n'étant « qu'un sac », un récipient qui abrite temporairement la vie humaine, engendrée par l'homme. Il nous faut donc, selon F. HERITIER, faire le deuil du matriarcat et remarquer que les sociétés humaines sont construites dans le but d'assurer et la maîtrise et la fécondité.

Et cela à partir de deux pôles :



Car la fécondité des femmes est bien, nous disent-elles, la pierre de touche des sociétés depuis la nuit des temps. Et la stérilité posée comme « l'abomination absolue ». Tandis qu'elle n'est ni repérée ni prise en compte chez les hommes. Et même si elle y est patente dans certains cas, des possibilités sont mises en place pour qu'une femme mariée ait des enfants d'un autre. Mais qui seront reconnus comme ceux du couple et du conjoint, ceci en accord avec les lois de la société où ils vivent. Ceci, soulignent-elles, marque bien l'inégalité entre les sexes, plus que tout autre point.

Dans le sens de cette inégalité s'inscrit aussi, selon Françoise HERITIER, la loi exogamique de l'échange des femmes fondée sur un renoncement du côté des hommes : celui de renoncer à bénéficier de la fécondité, de leurs femmes, de leurs sœurs au bénéfice d'un groupe étranger. Ce qui ne peut s'accepter, pensent les historiennes, que si la pratique de l'inceste s'impose ; c'est parce que un frère et une sœur ne donnent alors qu'une seule descendance au lieu de deux, et la race s'éteindrait.

Reste la question de la différence sexuelle. Pour des historiennes telles que Michèle PERROT et des ethnologues comme Françoise HERITIER, la pensée humaine, la faculté de penser propre aux humains achoppe sur un butoir ultime : le rôle différent des deux sexes dans la procréation. De leur point de vue, la pensée elle-même est issue de cette nécessité de penser la différence. Différence des sexes, d'où s'ensuivront d'autres différences ainsi élaborées par la « domination » masculine : le chaud et le froid, l'humide et le sec, la lune et le soleil, le yin et le yang. Les valeurs positives seront portées au crédit du masculin. Les valeurs dites négatives : le froid, l'humide et la lune, au crédit du féminin.

Il s'agit donc à la fois d'une maîtrise de la fécondité des femmes, de la mise en place des lois exogamiques et de la filiation symbolique qui en découle, et de l'affaiblissement d'un pouvoir maternel de fécondité vécu comme des plus dangereux. Il fallait donc, selon les spécialistes féminines contemporaines, se procurer le pouvoir vital de survie que procure et augmente l'échange des femmes, mais aussi de confiner celle-ci dans le seul rôle maternel et nourricier. Une mère qui nourrit et allaite son enfant n'est pas disponible pour un travail à l'extérieur. Nous le voyons encore aujourd'hui et elle se trouvera de fait exclue des postes à responsabilité qui demeureront l'apanage des hommes. Tout ceci, selon nos spécialistes, faisant écho aux grands mythes fondateurs de l'humanité, tel celui de Gaïa : la Terre.

➤ Les mythes fondateurs

Selon Hésiode, le mythe de Gaïa explique pour les grecs la naissance du Monde. A son origine, Gaïa, enfanta, seule à partir d'elle-même tout l'univers solide. Elle est la Mère du Monde, l'ANCETRE qui a enfanté tout ce qui existe sous toutes ses formes et en tous lieux, à la seule exception de Chaos, dont elle est en quelque sorte issue, par simple différenciation. D'où, dit le mythe, la dépendance de Gaïa envers Chaos : celle de l'ETRE et du Non-ETRE. Gaïa et Chaos ne s'unissent pas. Ils tirent d'eux les enfants qu'ils font venir à l'ETRE au début de la genèse.

EROS est près d'eux. C'est la puissance primordiale de renouvellement, de mouvement qui pousse Gaïa et Chaos à émerger. Et qui les pousse à partir d'eux-mêmes, à produire quelque chose d'autre qui, tout en les prolongeant, se pose en face d'eux. A la fois : leur reflet et son contraire. Ainsi Ouranos : le Ciel sera-t-il à la fois le

produit et le partenaire de Gaïa... issu d'elle et ensuite se trouvant au-dessus d'elle, devenant en somme son amant.

Ainsi nous dit-on, à partir de la « mise en place du théâtre du Monde », Gaïa ne produira plus à partir d'elle-même : elle s'unira d'amour à un partenaire. Elle n'en est pas moins, au départ la Mère de toutes choses... Le mythe disait J. Lacan, dit ce qui ne peut se dire. Il dit la vérité qui elle, ne peut que se mi-dire...

➤ L'origine du pouvoir masculin

Le pouvoir masculin, d'où s'origine-t-il alors ? Il serait fondé à la fois : sur l'élévation de la Mère (La Vierge-Mère Marie) et sur son confinement dans le seul rôle maternel. Jadis l'idée de Déesse-Mères, et plus tard, en chrétienté : La Vierge Marie, Sainte Anne, Grand-mère des Bretons. Toutes sont révérees comme Mères. Non comme femmes. Ainsi, la dyade mère/enfant serait la création des hommes eux-mêmes, pour mieux asseoir leur domination sur le reste du monde et sur leur progéniture. Dans cette optique, la Maternité serait une fabrication masculine et le statut des mères ne serait pas un effet de nature, de fonction naturelle, il n'y a pas « d'état de nature » chez l'être humain parlant, mais un effet de Culture.

Ainsi, dans leur rôle maternel, les femmes assumant une position, une place de Mères, sont soumises au pouvoir des hommes et assujetties au signifiant : Homme.

➤ Qu'en dit la psychanalyse ?

La psychanalyse, depuis FREUD, s'est donnée pour tâche d'étudier ce « fameux continent noir » ainsi nommé par le père fondateur. Nous dit-elle des choses différentes de ce que nous ont élaboré les femmes contemporaines qui, pour la première fois semble-t-il dans l'histoire de l'humanité, parlent par elles-mêmes, au lieu d'être parlées par les hommes ?

En Europe, depuis les deux dernières guerres, une importante modification du statut des femmes s'est mise en place. Après avoir remplacé au travail : les hommes au front ou morts pour la patrie, elles vont, non sans lutte, se faire reconnaître comme citoyenne à part entière. En France ce ne sera seulement qu'après la guerre que le Général de Gaulle leur donnera le droit de vote. La maîtrise de la conception, dans les années 60, va modifier de manière fondamentale la place des femmes dans le monde. Comme la maîtrise de l'atome, et la découverte de l'inconscient, se seront sans

doute les découvertes radicales de ce siècle. Les effets n'en sont actuellement pas nettement repérés.

La découverte de l'inconscient, comme donnée intrinsèque de la psyché humaine a mis aussi en lumière ceci : il n'y a qu'une seule libido... et il n'y a pas de représentation du féminin dans l'inconscient ! Il n'y a donc pour le petit humain qu'un seul sexe et pendant longtemps l'enfant en témoigne. Nous l'entendons dans les thérapies. Donc, une seule libido, un seul sexe... et un seul être parlant, mais marqué, sur son corps, de marques différentes suivant qu'il sera fille ou garçon. Seul, le maternel est représentable pour l'inconscient, à savoir : une femme-et-son-produit = l'enfant. Le risque est donc grand pour elle, pour l'enfant, pour l'humanité entière, qu'une

femme, pour se reconnaître, s'adjoigne son enfant pour la vie entière. Et ne serait-elle pas alors plus « réussie », plus parfaite que n'importe quel homme ?

Ceci peut éclairer le travail

symbolique, que les mâles, depuis la nuit des temps, ont soutenu pour que ce maintienne l'humanisation. En effet, si les femmes se vivaient en complétude réussie avec leur progéniture, alors : adieu langage articulé, culture et position subjective ! Ce serait évidemment le retour à une animalité qui est le lot commun d'un grand nombre d'espèces proches de nous.

Cet ordre des mâles, les Grecs l'ont référé au Phallus, le Père n'étant plus un géniteur, mais le représentant de l'ordre du langage et de la prise en compte du sexuel par le langage : le tout symbolisé par le



phallus et en opposition à la jouissance mère-enfant. A partir du primat du symbolique comme moyen de la civilisation, les hommes vont renoncer à la couvade, aux joies de l'enfantement et développer une technicité, des valeurs de prestige et la main-mise sur la fécondité. D'où la question d'Aristote : « Comment gouverner les femmes ? », et celle de Freud : « Que veut une femme ? » C'est lui qui remarque que, très tôt, la petite fille constate que le garçon n'est pas fait comme elle ; qu'il a un pénis. Elle espère qu'il lui poussera, à elle aussi, un pénis. De son côté, le petit garçon pense que, pour sa sœur, ça va venir... Il y tient à cette idée, car si elle n'en avait pas, ça voudrait dire qu'on peut le couper, l'enlever, et donc, qu'à lui aussi, on pourrait l'enlever. Il va donc fantasmer que sa mère bien sûr, à un phallus et il n'en démord pas. La fillette elle, s'étant aperçu de son manque, a envie d'un pénis... qu'elle confond avec le phallus... Elle voudra plus tard un enfant pour combler son manque.

Manque réel pour un objet imaginaire : le phallus n'existe pas en vrai, il n'est que le symbole du primat du langage et de la prise en compte du sexuel. C'est donc un objet imaginaire que l'on a identifié au membre viril en érection : c'est-à-dire dressé vers le haut tel : l'obélisque de Louqsor, la Tour Eiffel, etc...qui n'en sont que des représentations.

Qu'en est-il du féminin/maternel aujourd'hui ?

Aujourd'hui, où la maîtrise de la fécondité est devenue l'apanage des femmes, et où la dissolution de la famille fait voler en éclats l'ordre paternel, représentant de l'ordre symbolique dont la mission était la sauvegarde de la Loi, ne serions-nous pas enfin dans un ordre de type matriarcal ? C'est-à-dire d'un matriarcat enfin réussi ? Des psychanalystes posent cette question actuellement.

Depuis la « Libération des femmes », celles-ci n'ont-elles pas tous les droits ? Puisque la nouvelle législation leur donne, entre autres, tous les droits sur l'enfant. Leur indépendance financière les libère d'une allégeance masculine : Le Père devient alors un géniteur auquel on confère quelque droit de visite s'il insiste...

Nous voyons d'ailleurs, grossir sous nos yeux, la place des juges, lesquels sont souvent des femmes au demeurant. Le juge, souvent débordé, manquant de tout le temps nécessaire, dit la Loi. Mais celle-ci est coupée de la vie réelle, et de tout affect, de tout désir charnel pour la mère dont le désir, en effet, est ailleurs. Mais où ? En 1999, à

Paris, Ch. MELMAN, disait : « Si l'on pose la question : qu'est-ce qu'une femme ? La réponse serait : l'agrément qu'une femme aurait à occuper une place privilégiée dans le fantasme d'un partenaire par exemple. Réponse, ajoute-t-il, d'avance récusée, car elle serait vécue comme teintée de machisme dans le contexte socioculturel du moment ». « Pourtant, si "une classe des femmes" existait, ce ne pourrait être qu'en raison de la confusion que fait notre société entre féminité et hystérie », précise-t-il.

Dans notre lecture, nous apercevons l'œuvre de Freud comme le repérage, la mise en place évidente d'un passage :

- d'un matriarcat ancien, inavoué, fondé sur la puissance visible de la Mère, ceci, en tant qu'une femme-Mère est phallique puisque sa fécondité relève absolument de son appartenance phallique, et que cela est visible dans la Réalité,

- au Patriarcat qui, lui, est fondé, non sur l'évidence de ce qui se voit, mais cette fois, sur une croissance au lieu d'une Réalité. (Ch. MELMAN), croyance en ce que le référent ne se situe plus dans le champ du visible, mais ailleurs, dans un Réel qui relève de Dieu (Dieu le Père).

Dans son séminaire, Ch. MELMAN estime que l'autorité, mise en place cette fois, est fondée sur la Foi, sur la croissance qu'il y a un Père et pas un géniteur !.. Cette référence faite au Dieu unique origine pour nous la notion et la place du Père.

➤ La place du Père

Le « Pater-Familias » romain n'était pas référé à un Dieu, c'est lui qui devait entretenir à son foyer les dieux-Lares. L'avènement du Dieu-Un, sous la forme de trois importantes religions, met en place une bascule qu'il convient de repérer : Le Père de famille devient le délégué, le représentant d'un Père Puissant, mais situé ailleurs dans un lieu non nommable comme « Les Cieux » par exemple. Et ce père de famille aura à célébrer quelque chose de jamais vu jusque-là : soit de témoigner que c'est par le renoncement à la jouissance que se trouve posé l'insigne phallique.

Il doit aussi soutenir le double interdit :

- celui de l'inceste,
- celui du renoncement à la jouissance de toutes les femmes de la tribu et ce qui en découle : l'Interdit de tuer le Père.

Cette nouvelle Loi dite : Loi Phallique, passe par le fait de se montrer séparé, coupé du dit phallus et non à l'arborer.

Si la famille était jusqu'ici le lieu où tout cela se mettait en place, son déclin actuel, avec celui de la fonction paternelle, est au profit d'une Parentalité qui donne aux femmes cette place où elles peuvent à la fois procréer et faire de leur compagnon un simple Géniteur. Alors ce compagnon devient un simple géniteur, peu important, un accessoire pour que se fasse la fécondité. Dans cette nouvelle donne, que deviennent les enfants ? Quelque chose de pas drôle du tout, qui va nécessiter la mise en place de consultations propres à le « Guérir » de son mal-être. Souvent, une mère de ce genre se choisit un de ses fils, et il supplée aux tâches que devrait remplir le Père.

C'est de sa Mère qu'il reçoit son phallicisme sous forme d'un DON, imaginaire et non pas symbolique. Un tel phallus n'est pas référé au Père et à l'inscription symbolique à son nom. Ce phallicisme ne sera jamais donné d'une manière sûre, comme l'aurait fait l'inscription paternelle, la donatrice pouvant toujours le retirer ou le défaire selon son bon plaisir. C'est donc d'une place en miroir, avec sa mère, sans altérité véritable qu'hériterait ce fils.

Pour une fille, la dépendance ne sera pas moins grande. Souvent elle va se mettre dans l'ATTENTE. Attente que sa mère la « reconnaisse » et lui permette de vivre sa féminité reconnue....

Ainsi le père est réduit au rôle de géniteur, accessoire. C'est une sorte de revendication double, entre elles-deux, qui s'instaure. Pour la Mère en effet, la fille a le même manque qu'elle et, de ce fait, ne vient pas la confirmer de manière parfaite dans sa maternité. La fille voudrait que, comme son frère, la mère la choisisse. De par son propre manque, la mère ne le peut pas. La fille, du fait de ce manque de reconnaissance, risque de s'obstiner et d'attendre, très longtemps, dans l'erreur de cette demande adressée à la Mère.

➤ Quel avenir pour la société ?

Autrefois, le complexe d'Œdipe était le lieu où se jouait tout cela : les interdits, la castration, etc. Nous pouvons nous demander alors, à la lumière de l'éclairage qu'apporte la psychanalyse, si la société est en danger, et donc chacun de nous par voie de conséquence !

Peut-être pouvons nous réconforter dit encore Ch. MELMAN en remarquant ceci : la scène sociale est organisée par un discours et elle en produit un en retour.

Car le fait d'avoir une langue commune (la langue de nos Pères), renvoie à un Père commun et cette langue nationale s'y trouve référée, soit au Père de la langue : c'est elle qui ferait Lien social et garantirait quand-même la fonction paternelle symbolique, apparemment si malmenée. Ainsi les données les plus actuelles de la Psychanalyse ne contredisent pas totalement les travaux des femmes historiennes, ethnologues ou romancières : il y a bien un primat du phallus qui régit la place des hommes et celle des femmes. Cependant, à le confondre avec sa puissance, au pénis, membre corporel, viril, l'on obtient cette solution alliée à cette crainte ancestrale : tout porteur de Pénis détiendrait la puissance phallique. Tandis que toute femme en serait privée et voudrait en priver l'homme. De ces égarements, naît la « guerre » des sexes, la revendication féministe et le désir de l'unisexe si marqué dans notre société. Dans cette dérive, aucune trace de castration symbolique, celle-ci pourtant étant en place pour les deux sexes dès lors qu'ils sont sujets parlants. Sujet de la parole et du langage. Et de ce fait même, à jamais divisés dans leur jouissance. L'Unisexe réaliserait l'Égalité réussie entre les sexes et pour les deux sexes...

Le degré de civilisation atteint par une société se mesure toujours au degré d'élaboration langagière. De cette élaboration peut naître un juste positionnement pour chaque membre de la société, par rapport à son sexe. S'il n'y avait qu'un seul sexe, de quelle égalité s'agirait-il alors ?

L'enfant issu de cette société mérite bien d'avoir un père et une mère au sens le plus profond du terme. Encore, convient-il d'avoir présent à l'esprit que ce qui fait marque pour Être un sujet humain, c'est la castration symbolique. Elle ne doit pas être confondue avec la coupure qui serait réelle : celle du membre viril. Cette castration dont hommes et femmes sont affectés est issue de l'ordre du langage. Dès qu'il y a langage articulé, il y a division de la jouissance, perte d'une jouissance idéale, si elle existait, et à la place, accès à la culture et à la connaissance. Le phallus, n'étant que le représentant de l'ordre du langage, il n'y aurait pas lieu de se battre pour l'obtenir.

C'est donc la coupure mère-enfant qu'il faut maintenir depuis la nuit des temps. Seul, l'inceste mère/enfant, s'il existait, renverrait l'humain à la jouissance animale. Le Tabou de l'inceste signifie cette loi, avec l'interdit de Tuer le Père.

Rozenn LE DUAULT, Psychanalyste

FEMMES... MERES... ET CITOYENNES

1944, les femmes acquièrent le droit de vote en France. 1966, les hommes n'auront plus la possibilité de s'opposer à l'activité professionnelle de leurs épouses. 1970, la notion de « chef de famille » disparaît au profit de « l'autorité parentale » pour les deux parents. 1975, les lois sur la contraception, la légalisation de l'IVG (et donc sa dépénalisation) sont votées, et le divorce par « consentement mutuel » apparaît : la « faute » n'est plus « obligatoire » !¹

Mais qu'étaient les femmes auparavant ? Des mères ?

Les mouvements féministes dans les années 60, 70 ont dénoncé cette situation d'aliénation des femmes et comme les femmes étaient d'abord et surtout des mères (futurs mères - mères - grand-mères - mères au foyer - épouses et mères...) la maternité est devenue aliénation et les rapports aux hommes exploitation.

Libérer la sexualité étouffée par la procréation (« au service de... » disaient certains !) nécessitait de désacraliser la maternité. Il fallait sortir les femmes « du travail domestique et l'élevage des enfants » comme seul horizon et donc dissocier le féminin du maternel.

Nous nous rappelons toutes (et tous) du slogan « un enfant si je veux, quand je veux ! » Certaines féministes ont été jusqu'à prôner l'homosexualité comme choix révolutionnaire ! Mais il ne faut pas oublier que le mouvement féministe a permis une valorisation de la femme y compris dans la maternité, dans une maternité choisie.

Quant aux féministes « universalistes », elles ne veulent voir dans la femme qu'un être humain, idée généreuse et qui fut, bien sûr, nécessaire pour rappeler que la femme est bien un être humain ! D'aucuns se sont interrogés, jadis, quant à savoir si les femmes avaient une âme... Et plus proches de nous, d'autres leur ont récusé la citoyenneté en ne leur octroyant pas le droit de vote... Quant à la parité dans les élections politiques, il a fallu une loi contraignante pour l'introduire !

Mais l'essence ne doit nullement effacer la différence. La femme est bien un être humain... mais ce n'est pas un homme ! La maternité est une expression de cette différence et ce n'est pas la seule.

¹ Notons que les demandant plus souvent le divorce que leurs conjoints.

Droit à l'égalité et droit à la différence... Un des écueils du mouvement féministe fut que la négation de la femme/mère a conduit, a contrario, à prendre le modèle masculin comme référence.

La femme ne serait-elle « qu'un autre homme » ?

En 1977, paraît le film de Corinne SERREAU « Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? » exprimant tous les désirs utopiques des femmes voulant sortir du rôle étriqué dans lequel elles furent confinées et disant leur humiliation, leur souffrance, leurs corps insatisfaits. C'est le même metteur en scène qui réalisera en 1985 le fameux : « 3 hommes et un couffin » dans lequel des hommes expriment leur désir d'enfant, leur plaisir à pouponner... Ce film montre surtout qu'on ne naît pas père, qu'on le devient et que le « maternage » du tout petit n'est pas nécessairement féminin.

En novembre 1999 est sorti le film « Je veux tout » de Gilda BRAOUE, autre femme metteur en scène. 22 ans plus tard les femmes auraient-elles la réponse à la question posée par Corinne SERREAU ? L'héroïne du film, mère de deux jeunes enfants, architecte, veut concilier vie familiale, conjugale et professionnelle et surtout « ne rien perdre », « tout gérer ».

Au-delà de l'image quelque peu caricaturale que véhicule ce film qui est loin d'avoir la qualité des précédents, c'est bien cette question actuelle de la conciliation réconciliation que posent les femmes aujourd'hui... et que posent, peut être un peu trop pour elles, les sociologues et les politiques.

La mère a longtemps caché, étouffé la femme. Les féministes ont réhabilité la femme, parfois au détriment de la mère. Mais la femme et la mère sont-elles totalement réconciliables ? La femme, l'amante ou l'épouse, la travailleuse, la citoyenne, la mère peuvent-elles vivre en harmonie ?

N'est-ce qu'une question culturelle, sociale, économique ?

Suffira-t-il de promulguer des lois, d'aménager le travail, d'améliorer la garde des enfants ; suffira-t-il que les mentalités évoluent et que les hommes qui sont aussi pères et époux participent un peu plus aux tâches ménagères et aux soins des enfants ?

Et en même temps, fatigue, culpabilité... Serait-ce là le prix à payer par les femmes pour « leur participation autorisée au phallus » ? Les questions, telles qu'elles sont posées, nous font apparaître les contradictions internes que vivent les femmes aujourd'hui. Ces contradictions seront-elles surmontables ?

C'est aussi, et plus profondément, poser la question de la division. La femme ne peut-elle être que divisée ?

Je pense notamment à la double représentation de « La maman et la putain » (d'ailleurs titre d'un film de Jean EUSTACHE dans les années 70!), de « la putain et la madone ». Il ne me semble pas que l'on retrouve de représentations aussi clivées de l'homme : « le père et le gigolo », on n'en parle guère même si, pour en rester à nos références cinématographiques, un film récent de Michel BLANC, « Mauvaise Passe », nous montre Daniel AUTEUIL en « escort-boy » et n'assurant plus son rôle de père. La maman et la putain... N'est-ce qu'une figure dépassée, du temps où une mère/épouse ne pouvait vraiment jouir de son corps, désirer et être désirée sous peine de devenir une « putain » c'est-à-dire un objet sexuel, du temps même où Jean FERRAT chantait « Une femme honnête n'a pas de plaisir »?

Il est vrai que d'autres représentations se font jour, tentant au contraire à unifier toutes les dimensions et expressions de la femme : la « superwoman », celle qui ne veut rien sacrifier, ni carrière, ni famille, ni féminité ; mais il s'agit quand même bien souvent d'une femme écartelée, qui risque de s'épuiser à « vivre toutes ses vies ». Les femmes peuvent peut-être mieux exprimer leur masculinité que les hommes leur féminité. Non seulement parce que le modèle masculin demeure encore dominant et plus valorisé socialement, mais parce que leur rapport à la castration n'est pas le même.

Mais il ne faudrait pas que cela les entraîne à se prendre pour des hommes ni que la société les oblige à parler du côté du masculin pour s'exprimer socialement. Par exemple, les femmes en politique... Mais l'augmentation de femmes élues amènera probablement des changements dans les mœurs politiques ! Le fantasme de l'unicité, le mythe platonicien de l'androgynie est en chacun de nous. Mais c'est un fantasme qui doit demeurer comme tel. Fondamentalement, chacun de nous, homme et femme, est divisé, incomplet, en quête d'un idéal inatteignable, d'un double narcissique qui ne sera jamais, sauf dans l'illusion d'un moment... ou dans la folie. Jadis le « être femme » était beaucoup trop déterminé par le biologique, l'anatomie (fécondité - procréation) ; le statut social reflétait cela.

Mais il ne faudrait pas aujourd'hui évacuer, dénier le biologique, le corps dans sa réalité biologique.²

La dimension biologique de la maternité, l'enfant que l'on porte en soi, fait aussi que se noue entre la mère et son enfant une relation dont la nature ne sera jamais tout à fait celle qui existe entre le père et l'enfant ; même pour les mères adoptives, cette dimension est présente dans les fantasmes. Le biologique n'est pas sans effet sur notre vie affective, émotionnelle, nos représentations et nos fantasmes.

Pourquoi les mères sont-elles plus souvent culpabilisées que les pères de laisser un enfant malade à la maison pour assurer un travail par exemple ? Pourquoi les séparations sont-elles en général un peu plus difficiles pour elles ? Simple résultante de rôles et représentations sociales ? Et pourtant cela perdure aujourd'hui bien que les rôles de père et de mère aient évolué et que les pères « maternent » plus.

Ce qu'elles en disent

Les mères qui s'expriment dans les « groupes de parents » disent leur culpabilité, leur sentiment d'être partagées, « tiraillées » entre leur désir d'autonomie, de vie professionnelle, leur désir de « vivre pour elles-mêmes » et le soin à apporter à leur enfant. Mais elles disent encore beaucoup plus, surtout quand il s'agit de mères qui élèvent seules leur enfant, leur difficulté à vivre une vie sentimentale, sexuelle, une vie de « femme » et pas seulement de « mère ». Certaines ont eu une liaison qu'elles ont interrompue « pour leur enfant ».

Dans leur discours, c'est comme si elles ne pouvaient être les deux sans culpabilité. La contradiction interne semble même être beaucoup plus forte entre la mère et la femme-amante qu'entre la mère et la femme qui



² Je pense tout autant à la dimension biologique de la maternité, aux procréations médicalement assistées... qu'à la chirurgie esthétique pour lutter contre le vieillissement !

travaille. Il y aurait comme une trahison. Mais à l'égard de qui ? De l'enfant ? Du père ? Ou d'une partie d'elle-même ? « *Je ne peux pas lui faire ça* » ! dit une mère. A qui ? On pourra bien sûr dire si l'on est psychologue que les mères seules ont une relation trop fusionnelle avec leur enfant. Et si l'on est sociologue parler du poids de la société. Cela est vrai bien sûr, mais n'explique peut être pas tout.

Et si, plus profondément, les femmes étaient moins dans le clivage et plus dans la contradiction, l'ambivalence (dans son sens dialectique) ? Et si l'amour maternel et l'amour (ou le désir sexuel) étaient en un point, et en un point seulement, antinomiques ?³

Sexualité et procréation étant dissociées, les femmes ont gagné en liberté et expression de soi, mais cette dissociation si elle devient extrême et surtout si elle est vécue sans être suffisamment pensée, « métabolisée », peut malmener le sentiment d'unité de soi et majorer les contradictions internes.

En Conclusion

J'ai bien conscience, d'avoir posé (dans cet article), des questions sans toujours les étayer suffisamment. Il ne faut prendre ces propos que comme une interrogation et une ébauche de réflexion. Il ne faudrait pas croire par ailleurs que j'aie voulu dire que ce qui se met en place sur le plan social et politique pour permettre aux femmes une véritable place et reconnaissance dans tous les domaines soit sans effet.

Je veux simplement souligner le fait qu'il serait illusoire de penser que ces différentes mesures résoudront un jour toute contradiction interne. Pire encore serait d'espérer que chacun puisse être « tout ».

Même si nous assistons depuis une trentaine d'années à des mutations profondes concernant la famille, les rôles parentaux et les rôles féminins et masculins, -mutations dont on ne connaît pas encore tous les effets-, on peut penser que quelque chose résiste et résistera toujours de l'ordre du biologique et du psychique, finalement de l'ordre de l'humain, du langage... et de la différence.

Je voudrais dire, enfin, l'importance dans notre pratique de tenir compte de toutes ces dimensions dans l'accompagnement des mères... et des pères.

Irène MENAT, Psychologue

³ Et peut-être d'autant plus antinomiques que ce n'est plus le père de l'enfant qui est objet du désir.

Carrefour des pratiques professionnelles

Réflexions à partir d'écoute de patients en cabinet libéral, et de gardes en services d'urgences psychiatriques hospitaliers.

DE LA FEMME... A LA MERE

Ou les aléas de la maternité

La mort n'est pas que biologique¹. Perdre un proche nécessite un travail, dit travail de deuil. De même, concevoir puis mettre au monde un enfant, n'est pas que biologique. Un travail psychique est nécessaire, du point de vue des processus identificatoires et du point de vue de la perte.

En effet faire un enfant c'est faire du 3 avec du 2, et la clinique nous apprend que cela ne va pas de soi.

QUELLE SIGNIFICATION DONNER AU THEME « DE LA FEMME A LA MERE ? »

La syntaxe, montre qu'assortir FEMME et MERE de l'article /la/, indique un « état » et dispose aux représentations individuelles, c'est à dire « son » histoire dans « sa » singularité. Celles-ci contiennent également des représentations collectives d'ordre biologique, culturel, social et symbolique. Par ailleurs, utiliser les prépositions /de/... /à/ indique un moment particulier et limité au cours de la vie de la femme. Il y a *un avant et un après* qui introduisent simultanément les notions de temps, de durée et de mouvement.

Ainsi, la Femme ayant connu l'homme, et fécondée par lui, pourra au cours de sa grossesse, en passant par des transformations d'ordre biologique et des remaniements psychiques importants, accoucher d'un nouveau-né qui la rendra mère.

DU BIOLOGIQUE AU SOCIAL.

On évoquait dans le passé, la « *filles-mère tombée enceinte* », terme ambigu (fille et non femme), avec la connotation de chute, faute, déshonneur, et donnait naissance à un enfant « naturel » (donc en dehors du social).

¹ Cf. les travaux de Michel HANUS, psychiatre et président de la Société de Thanatologie.

Mourir, pas plus que naître, n'est que biologique.

La femme accouche d'un bébé qui la rend mère.

Aujourd'hui on parlera de mère célibataire dont l'enfant pourra être reconnu par son père. On voit le souci de rendre plus conforme à l'état civil, donc à l'ordre du social, la situation de mères dont l'ancienne appellation énonçait, excluait, et condamnait d'un jugement moral implicite, grevant le devenir de la femme et de l'enfant.

- Au sens littéral, la jeune fille pubère devient femme lors de ses premiers rapports sexuels (perte de la virginité).

- Au sens social, la femme est l'épouse de l'homme dont elle porte le nom. Son statut, reconnu, lui permet d'être gratifiée par l'homme qui l'a fécondée, et de valoriser le pénis de celui-ci.

LA NAISSANCE BIOLOGIQUE SUFFIT-ELLE POUR QUE L'ENFANT EXISTE ?

En criant, l'enfant remplit ses poumons d'air. Il respire, il est né biologiquement ; c'est une réalité naturelle. Cependant pour être né symboliquement, il faut que l'acte de naissance implique *la Nomination*, la déclaration de sexe, l'entrée dans un monde de signifiants. Je parlerai ici de réalité signifiante, ou symbolique c'est à dire d'une origine qui a du sens et conforme à l'ordre établi du monde, et non d'une construction ou reconstruction non conforme qualifiée de délirante.

QUELS SONT LES SIGNIFIANTS FONDAMENTAUX DE L'ACTE DE NAISSANCE ?

L'acte de naissance biologique suivi de la reconnaissance de l'enfant par ses père et mère géniteurs auprès de l'état civil, est *une inscription identitaire à double titre* :

Elle introduit l'enfant dans le temps et dans une génération. Car prendre date, c'est aussi prendre sa place en tant que sujet (le JE). Piéra AULAGNIER a évoqué l'entrée sur scène du JE conjointement à l'entrée sur scène d'un temps historisé. C'est parce qu'il y a une antériorité, donc un passé, qu'il pourra y avoir un futur.

Cette symbolisation de l'acte sexuel entre le père et la mère (de l'ordre du privé) et de l'acte de naissance (de l'ordre du biologique) sont portés sur la scène sociale, c'est à dire au regard de la société. Elle permet à l'enfant d'exister, de se reconnaître le fruit d'une histoire, d'une rencontre de 2 lignages comportant 2 parents, 4 grands-parents, etc... ancêtres qui sont indispensables à la transmission de la vie.

Ainsi pour faire SENS, *les actes biologiques* (de l'ordre de l'espèce, de l'humain) et *les actes civils* (de l'ordre de la loi, du social intégrant la notion de famille) *se recouvrent* et constituent les fondations indispensables sur lesquelles l'enfant pourra se construire.

C'est pour les père et mère géniteurs reconnaître la relation de cause à effet à la fois biologique et sociale, entre ces deux actes. Cela introduit la notion de *responsabilité* qui permettra à la mère et au père d'accéder à l'identité de PARENT au prix d'une nécessaire élaboration psychique, d'un « vécu » leur permettant de se sentir concernés par leur enfant : l'élever, le protéger, le nourrir, le soigner, l'éduquer.

Ainsi pour faire SENS, *la parentalité se joue biologiquement et symboliquement à 2.* L'acte sexuel est à l'origine des origines, il est la rencontre entre un homme et une femme ainsi que l'union de 2 cellules. Il pose la question de *la différence sexuelle, du désir entre un homme et une femme, et celle du manque.*

QUE SIGNIFIE ETRE MERE ? OU SUFFIT IL DE METTRE AU MONDE UN ENFANT POUR ETRE MERE ?

Pendant la grossesse la future mère ne fait qu'un avec l'enfant. La femme devient Mère à la première naissance et il lui faut élaborer psychiquement *la séparation/individuation* pour elle-même et le nouveau-né.

Des ratés dans l'élaboration de ces processus et repérés dans la clinique montrent une tentative de répétition du même, du semblable à soi, donc de la négation du temps et du désir de l'enfant. De même, si l'enfant reste partie de la mère et constitue son prolongement, cela pose tous les problèmes de confusion voire d'aliénation pour la mère et pour l'enfant.

Ainsi cette mère qui, tenant son enfant serré contre elle, lâche celui-ci dans le vide alors qu'elle croyait se défenestrer seule. Ce n'est qu'au sortir de l'état de prostration où elle se trouvait, qu'un travail de mise en paroles sera entrepris, sur la prise de conscience de l'acte puis sur les questions des limites de son corps et de celui de son enfant.

COMMENT DEVENIR MERE... ? ET LA QUESTION DE LA PERTE.

En devenant femme, la jeune fille perd sa virginité. Sur le point d'accoucher, la future mère perd « les eaux » et la grossesse prend fin avec l'accouchement.

Les actes civils introduisent le père et la mère çà la notion de parent, c'est-à-dire à la responsabilité.

Devenir mère, est-ce perdre ?

Devenir mère
c'est, par la
naissance, se
séparer de
l'enfant.

En devenant mère, la femme doit faire le deuil de l'enfant imaginaire fantasmé pendant la grossesse selon ses idéaux, afin de s'approprier l'enfant réel qu'est le nouveau-né avec ses exigences.

Piéra AULAGNIER nous dit que la psyché doit pouvoir valoriser ce que « par nature » elle a tendance à fuir : le changement. Cette notion de « nouveau » quelquefois achoppe, car la crainte de l'inconnu, du différent de soi est plus forte. Dans ce cas, le semblable à soi est recherché ce qui prive le nouveau-né d'une existence qui lui soit propre. C'est nier son désir pour substituer son propre désir (ce que le parent est lui-même ou encore ce qu'il aurait voulu être). Dans ce cas il s'agit d'une tentative de réparation de soi, ne laissant pas l'enfant advenir, être acteur et sujet de sa propre vie.

Devenir mère c'est donc accepter cette séparation / individuation qu'est la naissance et que symbolisent le cordon coupé, le cri de l'enfant et la « délivrance ». L'expulsion du placenta et des annexes constitue la perte des reliquats de la naissance qui ne servent plus à rien. Elle signifie que la mère est délivrée de sa grossesse à condition qu'elle puisse accomplir les processus de mentalisation et d'élaboration en fonction de sa propre histoire psychique.

QUE RISQUE-T-IL DE SE PASSER QUAND ? + ? = 3

Cette équation me fut posée par une jeune mère, ayant laissé son mari, afin de retourner avec son bébé chez ses parents adoptifs. Elle me fait part d'un sentiment d'un immense vide, de n'être rien, ne plus pouvoir faire face au quotidien et d'avoir essayé d'en finir en absorbant des médicaments.

Elle ne sait rien d'elle entre 0 et 10 mois. Elle dit « être de la DASS », avoir été abandonnée, puis en famille d'accueil pendant quelques années avant d'être adoptée par sa famille actuelle qu'elle considère être ses « vrais » parents.

Elle a souffert au moment de la séparation d'avec sa famille d'accueil : elle se cognait la tête contre son lit.

Elle pense que sa mère a été violée, ce qui est cause de son abandon. Le prénom qu'elle porte et qu'elle n'aime pas lui a été donné par sa mère. A l'adolescence, elle a questionné son entourage sur ses origines, en vain, ce qui s'est traduit par des troubles du comportement.

Que pouvons-nous constater et en dire ?

La faille, les trous dans l'identité de cette femme sont remplacés par une construction : celle de la mère inconnue violée par un inconnu. Rien dans ce désir, dans cette jouissance ne peut la renvoyer à une signification maternelle originelle. Les « non-dits » de ses origines (le savoir interdit ou barré ?) ainsi que le « non-parlé » (le secret ?) de ce qui lui est arrivé entre 0 à 10 mois la mettent en difficulté majeure, lorsque elle-même se retrouve mère d'un enfant.

Sur le plan clinique un élément prépondérant est repéré : la tentative de suicide est intervenue au moment où son enfant a atteint le même âge qu'elle, lorsqu'elle fut confiée à la DASS.

Suspicion d'une répétition trans-générationnelle, question du « secret » à découvrir, appel pour connaître la vérité sur ses origines dans ce passage à l'acte... c'est sur ces postulats qui m'apparaissent de plus en plus vraisemblables que je l'accompagnai dans sa quête identitaire, après qu'elle ait accepté le fait d'avoir été, à un moment donné, dans le désir de sa mère puisque celle-ci lui avait donné un prénom, et après qu'elle ait reconnu être partagée entre le besoin de connaître ses origines et l'amour pour ses parents adoptifs qu'elle craignait de décevoir et de perdre (nouvelle perte de parents ?)

La suite m'apprendra qu'enfant maltraitée elle fut hospitalisée entre la vie et la mort, puis placée à la DASS car sa mère refusa de se séparer de son père géniteur maltraitant et finalement renonça à ses droits maternels.

Ce qui est mis en défaut ici pour cette mère c'est ce qui est autour du maternel (l'abandon) et du maternage (les mauvais soins à l'enfant). Les processus identificatoires de cette enfant devenue femme puis mère sont entravés : comment faire retour à la mère tendre, pré-oedipienne quand on n'a pas bénéficié de cette mère-là mais d'une mère dont on dira « ce n'est pas une mère » puisque mauvaise mère ?

DE L'OBJET INTERNE A L'OBJET EXTERNE

La clinique a largement fait état de l'habituelle ambivalence maternelle. Les angoisses de la mère pendant la grossesse, la peur de l'enfant qui se développe en elle (l'objet interne) si celui-ci est vécu sur un mode persécuteur ou bien la crainte d'avoir un enfant anormal (projection sur l'objet externe).

Les
défaillances du
maternel et du
maternage
risquent
d'entraver les
processus
identificatoires
de la jeune
femme.

La mère mythique c'est celle qui est capable de donner la vie, donc de la reprendre.

Après la naissance, ce peut être le refus de l'enfant réel, autonome et vécu par les parents comme une menace pour leur narcissisme et faisant craindre des risques de maltraitance. Glaucio CARLONI et Daniela NOBILI ont qualifié les mauvais traitements physiques ou sévices psychiques, de *conduites à signification filicide*.

Le cas clinique évoqué met en évidence les risques de répétition à la génération suivante. Les pulsions de destruction qui s'étaient orientées vers l'objet externe, c'est à dire l'enfant, se sont orientées lorsque celle-ci est devenue mère à son tour, envers son propre moi (la tentative de suicide). De plus, un désir de mort à l'encontre de son enfant et manifesté par les mauvais traitements a été agissant au niveau d'un savoir inconscient. Peut-être est-ce à rapprocher, à un niveau plus archaïque, de la crainte de la Mère mythique capable de donner la vie donc de la reprendre.

Néanmoins, un travail pourra se faire, à partir d'un père et d'une mère mal traitants c'est à dire de parents empêchés dans leur parentalité et non à partir de « rien » ou d'une béance.

La mise hors jeu des parents de naissance à qui l'enfant doit d'exister et vis à vis desquels il doit pouvoir être en mesure de reconnaître la dette symbolique qu'est la dette de vie², met l'enfant devenu adulte en difficulté face à la maternité et dans son désir en tant que femme.

LE DESIR DE LA FEMME ET DE LA MERE SONT-ILS CONCILIAIBLES ?

L'articulation désir de femme/désir de mère ne se réalise que délicatement.

Poser la question revient à dire implicitement que ces désirs ne sont pas toujours conciliables. L'aller-retour (et vice-versa) du désir du couple conjugal au désir du couple parental pose problème lorsque les 2 désirs sont confondus (l'amour érotique adulte est placé sur le même plan que l'amour filial).

Ou bien les 2 désirs sont incompatibles ; c'est alors le désir pour l'enfant ou le désir pour le père, donc la rivalité enfant/pénis.

La clinique montre des mères en difficulté dans leur couple après la naissance d'un enfant :

- Soit impossibilité de se détacher de l'enfant qui dort avec la mère dans le lit conjugal (couple fusionnel mère/enfant) ;
- Soit impossibilité de reprendre des relations sexuelles. Dans ce cas il s'agirait plutôt de la projection des désirs inconscients oedipiens ou le refus de reconnaître la sexualité de leur propre mère.

EN CONCLUSION

Si l'accouchement est une affaire de femmes en considérant le couple FEMME/MERE et SAGE/FEMME (celle qui met au monde et celle qui assiste), la maternité est une HISTOIRE de femmes dans les processus identificatoires de la mère à sa propre mère (être comme sa mère ou surtout ne pas l'être, mais la référence identificatoire reste la même...) qui elle-même a transmis quelque chose de son histoire avec sa mère, c'est à dire avec ses grands-parents maternels.

C'est donc une histoire de femmes au travers de plusieurs générations dans sa rencontre avec l'homme dans la mesure où l'histoire de l'homme le renvoie lui, à l'histoire de/et avec sa mère, qui est la première femme de sa vie.

Les aléas de la maternité, évoqués à partir des cas cliniques rencontrés, montrent que l'intérêt de l'enfant passe par la prise en compte pleine et entière de ses 2 parents géniteurs, les père et mère de naissance, distingués des père et mère du cœur¹.

La maternité est l'affaire de l'homme et de la femme : c'est avec du 2 que l'on peut faire du 3. Ces conditions sont nécessaires pour être et devenir père ou mère, c'est à dire parents. Un homme ou une femme élevant seul un enfant ne peut être les deux à la fois, car exclusion l'un ou l'autre est lourd de conséquences pour l'enfant qui a besoin d'une référence féminine (la figure) et d'une référence masculine (la fonction symbolique) pour s'identifier.

Evelyne MOREAU-VOURIOT
Psychologue-clinicienne

² Cf. les travaux de R. CLEMENT sur la mono et dys-parentalité.

¹ Cf. les travaux de Françoise DOLTO sur les notions de pluralité de parents d'attachement préférés aux termes mortifères de « vrais » ou « faux » parents.

Bibliographie :

R. CLEMENT,
« Vrais ou faux parents » et
« Mono et dys-parentalité » in
Parents au singulier, Revue
Autrement, 1993

G. CARLONI et
D. NOBILI,
La mauvaise mère : phéno-
ménologie et anthropologie de
l'infanticide,
Payot

P. AULAGNIER,
La violence de
l'interprétation,
PUF

Des maternités difficiles...

Le cadre de ma pratique

Maternité rime souvent avec gaieté, sentiment renforcé par les médias qui ne voient que les côtés agréables de la période néonatale. Pourtant, les grossesses à risque existent et entraînent des hospitalisations longues et pénibles. Les parents ne se reconnaissent alors pas dans ces clichés et ils sont confrontés aux questions suivantes : comment accepter d'être alité plusieurs semaines avant la naissance de l'enfant ? Comment vivre avec l'idée que son enfant va naître prématurément ? Une fois né, comment créer des liens avec ce petit être si différent du bébé imaginé ?

• La réanimation pédiatrique

Depuis trois mois, j'exerce en tant que psychologue dans le service de réanimation pédiatrique de l'hôpital de Brest, service qui accueille des enfants de 25 semaines d'âge gestationnel à 15 ans. Les plus petits bébés prématurés pèsent moins d'un kilogramme et mesurent une trentaine de centimètres. Ils sont installés dans des chambres individuelles, à l'intérieur d'une couveuse qui est recouverte d'un cache pour minimiser la lumière.

Afin d'améliorer la prise en charge de ces enfants, un programme de soins individualisés (NIDCAP¹) a été mis en place il y a deux ans. Il repose sur l'évaluation individuelle de l'enfant, permettant une adaptation de l'environnement et des soins dans leur globalité et intégrant les parents comme acteurs essentiels de la relation avec l'enfant. Ce programme, mis au point par ALS², est fondé sur la théorie "synactive"³.

Ma pratique au quotidien consiste à accompagner les parents de ces enfants nés prématurément. J'ai également la possibilité de m'entretenir avec des mères qui sont hospitalisées dans le service de grossesses pathologiques notamment lorsqu'il y a une menace d'accouchement prématuré ou un décès in-utéro.

Si toutes ces expériences sont centrées sur la maternité, dans les cas que je vais vous présenter, celle-ci ne se manifeste pas forcément dans la joie. Dans ces différentes situations de grossesses difficiles, comment le lien entre la mère et l'enfant peut-il se créer ? Comment une mère réagit-elle face un enfant qui décède ? Quel est la place du père dans une telle situation ? Comment pouvons-nous accompagner cette maternalité en devenir ?

¹ Programme néonatal individualisé d'évaluation et de soins du développement.

² Il. ALS est un élève de T.B. BRAZELTON.

³ La théorie synactive repose sur l'observation du comportement de l'enfant.

Je me suis posé toutes ces questions au contact des deux parents, car il ne faut pas oublier les pères. Ils jouent un rôle important auprès de leurs femmes. Chaque jour donc, notre travail est d'essayer de mieux comprendre le vécu de ces parents pour les aider à surmonter les épreuves difficiles qu'ils traversent.

Des grossesses pas comme les autres...

La mort d'un nouveau-né ou d'un enfant in-utéro n'est pas un événement qui est envisagé pendant la grossesse. Lorsque cela arrive, un véritable travail de deuil est nécessaire. Il est alors important de reconnaître la place de cet enfant dans la famille d'autant plus qu'il ne sera pas forcément reconnu par la loi.

• Mort in-utéro

Parmi les mères que j'ai rencontrées dans le cadre d'un décès in-utéro, une a souhaité me voir avant l'accouchement. Il s'est révélé que le plus difficile à accepter pour cette mère n'a pas été le fait d'avoir perdu un enfant, bien qu'elle en fut consciente, mais le fait de savoir que l'enfant mort était à l'intérieur de son corps. L'accouchement lui faisait peur, mais d'un autre côté elle se sentirait soulagée une fois l'enfant expulsé. Nous pouvons relier ceci avec le fait que l'accouchement s'est déroulé par voie basse et très rapidement ce qui n'est pas toujours le cas. Nous pouvons supposer que cette mère était prête à se séparer de son enfant... La mère a souhaité voir le corps de l'enfant pour pouvoir se le représenter. Il semblerait que la vision de l'enfant mort facilite le processus de deuil. C'est du moins le témoignage de tous les parents qui en ont fait l'expérience. Cette mère n'a pas souhaité d'autre entretien.



Dans d'autres expériences de mort in-utéro les entretiens ont eu lieu après l'accouchement. L'une des femmes que j'ai rencontrée avait déjà fait une fausse-couche un an auparavant mais à un terme moins avancé. Cette mère était déjà préoccupée par la grossesse suivante, se demandant si elle pouvait accoucher normalement car cette fois-ci elle n'avait pas réussi à faire ce qu'on lui disait.

Contrairement à l'autre femme, il semble que cette dernière n'avait pas intégré la mort de l'enfant avant l'accouchement, me disant que peut-être elle ne voulait pas que son enfant sorte... Alors que nous pouvons nous attendre à voir des mères effondrées, criant à l'injustice, nous sommes confrontées à des mères qui souhaitent savoir de quelle façon elles peuvent changer les choses pour que la prochaine grossesse se déroule sans souci. Elles ont une capacité à s'investir dans le futur sans, apparemment, dénier l'enfant qui est décédé.

Cet exemple nous amène également à une question centrale dans le service : comment et pourquoi s'attacher à un enfant qui peut-être ne vivra pas ? En effet, nous pouvons nous demander pourquoi les parents s'investissent auprès de l'enfant alors qu'il ne vivra peut-être que quelques jours. Ne vaudrait-il mieux pas attendre d'avoir plus de certitudes ? Ces questions se posent lorsque les parents ont des difficultés à créer le lien. Nous pouvons penser qu'ils ont peut-être raison de se protéger ainsi au lieu de s'investir.

• Naissances prématurées

Les femmes qui accouchent prématurément n'ont pas le temps de se préparer à l'accouchement, elles sont amputées d'une partie de leur grossesse et ont souvent du mal à "réaliser" la naissance de leur enfant, surtout lorsque l'accouchement se fait par césarienne. Dans ces conditions, la mère ne voit pas tout de suite son bébé et elle a l'impression d'être à l'hôpital pour une opération ou un accident. Nous savons que la naissance de l'enfant provoque une dénarçisation provisoire chez la mère. Celle-ci se sent réparée par son nouveau rôle de mère grâce à son bébé qui lui apprend comment ils doivent s'y prendre ensemble. Il faut donc renforcer la parentalité ébranlée par l'enfant prématuré pour favoriser un attachement "sécuré". Ceci peut se faire en favorisant le contact entre la mère et l'enfant, en montrant les capacités de l'enfant tout en renforçant les compétences des parents à décoder les signaux émis par leur bébé.

Comme nous venons de le voir, la prématurité engendre une coupure de la grossesse. C'est pourquoi, proposer le "peau à peau" dans un service de réanimation est quelque chose d'important. En effet, les femmes disent que c'est un moment intense car elles retrouvent des sensations vécues pendant la grossesse. L'enfant a des secousses comme dans le ventre de la mère. Cela apporte un réconfort à la mère qui se sent moins coupable de ne pas avoir mené à terme sa grossesse.

• La difficulté d'être mère

Parfois, lorsqu'il est très difficile pour une mère de venir voir son enfant dans le service de réanimation, je vais à la maternité pour m'entretenir avec elle. Lors de ces entretiens, je me rends compte qu'il est important de proposer un soutien psychologique dès la grossesse.

Une mère m'a raconté avoir mal vécu sa grossesse à cause de différents éléments tels que l'amniontèse. Elle a eu le sentiment que le corps médical lui a volé sa

grossesse d'où une certaine rancœur à son égard. D'autre part, ceci a engendré de la culpabilité chez la mère car elle n'a pas assez investi l'enfant pendant la grossesse. Elle n'était pas à l'écoute du bébé. Tout ceci a entraîné de la frustration car vu l'âge de la mère elle ne pouvait plus avoir d'enfant. L'exemple de cette mère nous montre qu'il est important d'investir l'enfant pendant la grossesse pour que le lien se poursuive à la naissance. Ici, ce ne fut pas le cas et la mère avait des difficultés à venir voir son enfant en réanimation. Il a fallu à cette mère un soutien pour qu'elle crée le lien pour ensuite mieux accepter la séparation engendrée par l'hospitalisation.

A contrario, une mère se comporte de façon "admirable" avec son enfant et voici quelques illustrations d'un bébé investi dès le début de la grossesse. La mère parle de sa grossesse comme d'un échange avec son enfant, lui parlant, communiquant également par le toucher. Cette mère a ressenti un vide après l'accouchement, elle était très angoissée bien qu'elle sache que son enfant allait bien puisque son mari était venu le voir et qu'elle avait reçu une photo. Ce vide a été comblé dès qu'elle a pu voir et toucher son bébé car en mettant ses mains sur ce dernier, en le sentant bouger, elle a retrouvé les sensations de la grossesse. Cette mère est très à l'écoute de son bébé et elle se rend ainsi compte qu'il préfère qu'elle soit tout près de lui plutôt qu'un peu éloignée dans la chambre, qu'il arrête de pleurer dans ses bras comme s'il reconnaissait son odeur... Cette mère, bien qu'ayant eu son enfant plutôt que prévu, n'a pas de difficulté à le prendre en charge car le lien mère-enfant était déjà établi durant la grossesse.

Ces différents exemples nous montrent toute l'importance de la qualité du lien déjà établi pendant la grossesse, lien que nous pouvons toutefois favoriser pendant l'hospitalisation.

Anne-Sophie ROBERT

Psychologue

Service de réanimation pédiatrique

CHU de Brest

PARENTEL

Lieu d'accueil, d'écoute et d'entretien avec les parents

- Permanences téléphoniques
- Réunions de parents
- Entretiens sur rendez-vous

BREST
02 98 43 21 21

MORLAIX
02 98 88 70 70

QUIMPER
02 98 95 47 47

« La question de la culpabilité chez les parents »

Comme promis, vous retrouvez la deuxième (et dernière) partie de l'exposé de J.C. Quentel.

c. La raison de la faute

Comment comprendre alors ce fonctionnement particulier des parents — puisque c'est eux qui nous intéressent ici — qui fait qu'ils se sentent coupables ? Imaginez la situation du parent d'un enfant gravement handicapé, par exemple trisomique. On sait aujourd'hui que c'est un accident génétique ; il n'y a rien à y faire ; ça se joue au niveau chromosomique. Ils n'ont pas voulu l'enfant comme ça. Il advient cela aux parents : c'est un drame ! Comment comprendre alors que ces gens-là puissent culpabiliser ? Par quels processus ? Il s'agit en fait, pour nous, de rendre compte de la culpabilité en tant que processus général, c'est-à-dire en tant que processus que tout homme vit.

Aujourd'hui, une vieille thèse renaît — qui date du début du siècle, de Nietzsche notamment qui a beaucoup parlé de culpabilité. Cette thèse consiste à soutenir (c'est du moins ce qu'on a cru pouvoir retenir de Nietzsche, ce qui est très réducteur) que la culpabilité constitue un sentiment judéo-chrétien et qu'il n'y a que dans nos sociétés qu'on la vit ! Un ouvrage relativement récent sur " L'Homme

coupable " ¹ prétend, par exemple, que chez les Japonais il n'y a pas de culpabilité. Or il y en a ! Pas sous la même forme, puisque ce n'est pas la même société ! Mais il y en a aussi ! Ce qu'il s'agit de comprendre, c'est que chacun d'entre nous — quand nous sommes parent, bien sûr, mais pas seulement dans ce cas — dispose d'une capacité particulière qui nous permet de faire la ligne de partage entre le bien et le mal. Il s'agit alors de creuser la nature de cette capacité.

Je suis en train de soutenir ici — ce que l'on trouve clairement énoncé chez Winnicott — que, bien évidemment, nos parents nous ont appris comment nous comporter dans notre famille et dans cette société à laquelle nous participons, dans laquelle il va falloir s'inscrire comme citoyen. Nos parents nous ont appris ce qu'on appelle communément la morale ; ils nous ont " fait la morale " ! Mais nos parents ne nous ont pas appris — c'est là que je m'inscris contre la théorisation freudienne — le principe même qui nous permet de distinguer ce qui est bien de ce qui est mal. Ils nous ont appris ce que Winnicott appelle le cadre. " *Votre bébé, écrit-il, est très dépendant de vous, mais cela ne signifie pas qu'il dépend de vous quant au sentiment qu'il éprouve d'être bon ou mauvais. Chez tous les bébés les idées se rapportant à ce qui est bon ou*

¹ JEWZNER E., *L'homme coupable. La folie et la faute en Occident*, Toulouse, Privat, 1992, rééd. 1996, O. Jacob.

mauvais viennent de l'intérieur " ². La dépendance, ajoute-t-il, c'est-à-dire ce qui vient des parents, a trait au cadre fourni par eux pour rendre possible le développement du bébé. Autrement dit, celui-ci a besoin des parents ! C'est eux qui vont faire jouer cette capacité, et s'il n'y a personne pour la faire jouer, il n'y aura pas de sentiment moral.

Mais ce ne sont pas les parents qui apprennent à être moral ; ils apprennent la façon dont on doit exercer la moralité et ce n'est pas du tout la même chose. Winnicott a intitulé, de manière très explicite, l'article dont est tiré cet extrait " Le sens moral inné ". Car le sens moral ne " naît pas " (il est donc " in-né "). Ce qui nous vient des parents, c'est effectivement toute la part éducative ; elle est énorme et, sans elle, rien ne se réalise. Mais l'éducation ne fait pas tout. Winnicott affirme encore dans ce même article : " *Je peux dire qu'il existe chez chaque bébé une tendance innée vers un sens moral et vers les différentes sortes de bon comportement* " Dès lors, que veulent les parents, demande-t-il ? Dresser l'enfant ou développer en lui ses capacités d'homme ? Si le but des parents est d'implanter la sagesse, alors ils agiront autoritairement : ils vont chercher à " implanter " la sagesse, mais elle n'est pas enracinée, si je puis dire. En revanche, la seconde méthode

² " Le sens moral inné du bébé " (1957), in *L'enfant et sa famille*, Paris, Payot, 1979, P.B.P. p. 83-89.

(qui refuse de dresser l'enfant) tiendra compte de l'existence chez l'enfant des tendances innées au sens moral et elle s'appuiera sur elles. " *Vous ne dresserez pas votre enfant, pas plus que vous ne le négligerez ; vous fournirez un cadre sûr dans lequel le bébé pourra tôt ou tard découvrir l'intérêt de coopérer avec vous* ", précise Winnicott.

3. ETHIQUE ET LOI, CULPABILITÉ ET RESPONSABILITÉ

Jean Gagnepain, aux côtés duquel je travaille à Rennes et qui a réussi à bien dissocier ces deux registres si souvent confondus : la culpabilité et la responsabilité, nous apprend ceci : « tout homme, sauf pathologie, est au principe du bien et du mal. »

Cette capacité que nous avons de poser la limite entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, entre ce qui, " en conscience ", se fait et ce qui ne se fait pas, ce qu'on s'autorise ou non, il ne faut pas la confondre avec ce qui découle de la Loi, c'est-à-dire avec le fait de vivre en société. Autrement dit, il existe du légalement permis et du légalement interdit ; mais quelque chose peut être légalement permis et pourtant je ne me permettrais pas de le faire, parce que si je le réalise, je me sentirais coupable. On peut donc se vivre comme coupable quoi qu'en dise la société et, inversement, la société peut opposer un : " ce n'est pas possible, vous n'avez pas le droit ", alors qu'on ne se sent pas obligatoirement coupable de passer outre. Observez, par exemple, notre comportement sur la route, lorsque

nous conduisons... Cela signifie que la faute qu'on ressent ne trouve son explication nulle part ailleurs qu'en nous.

Très exactement — et là je reviens à Freud —, le sentiment de culpabilité ne peut se comprendre qu'à partir de la façon que chacun d'entre nous a de régler la question de la problématique de la satisfaction. Nous avons en nous tous, en tant qu'homme — et mon chat ne l'a pas, précisément — la capacité de *réglementer* notre satisfaction : nous nous autorisons ou pas tel comportement ; nous nous donnons ou pas le droit d'agir ainsi. La société donne des limites, d'un point de vue légal, mais l'appel à cette dimension n'explique pas la réglementation qui opère en nous. C'est là que réside la différence, qu'il faut clairement effectuer, entre *l'éthique* et la *Loi*. L'éthique renvoie à la capacité d'auto-réglementer notre désir, de ne pas tout nous permettre. La "toute-jouissance", en termes psychanalytiques et plus précisément lacapiens, nous est interdite ; nous ne nous accordons jamais de satisfaction que sous condition ; en bref, nous ne nous comportons en homme que si nous tentons de maîtriser nos désirs. La Loi, c'est une autre affaire. Vous pouvez, à propos de cette distinction, vous référer à un ouvrage collectif, dû notamment à des collègues nantais, dont le titre,

très explicite, est " L'Éthique hors la Loi " ³.

Quand, par conséquent, les parents sont amenés à se dire (et d'abord à éprouver) : " *j'ai mal agi, j'aurais dû faire ceci ou cela...* ", c'est cette réglementation qui agit en eux, de manière d'abord implicite. Mais il nous apparaît du même coup que la culpabilité n'est en aucun cas propre aux parents ; elle n'est pas réservée à celui qui en situation de parent. La question qui caractérise la parentalité, du point de vue des processus, c'est celle de la responsabilité, pas celle de la culpabilité ! La parentalité soulève spécifiquement le problème de la responsabilité ! Il s'agit alors de savoir ce qu'implique le fait d'être responsable d'un enfant. Mais, pour en revenir à la culpabilité, un parent peut se sentir coupable de n'importe quoi.

Creusons à présent plus encore ce processus de culpabilisation. Il se joue donc en nous implicitement — Freud dirait inconsciemment — une réglementation qui opère, d'une part sur ce que nous devons donner pour obtenir la satisfaction visée, c'est-à-dire sur ce qu'il faut faire pour prétendre à la satisfaction, et d'autre part sur ce que nous sommes en mesure d'obtenir comme satisfaction. Chacun d'entre nous installe ainsi une sorte d'échelle (double par conséquent),

mais surtout chacun d'entre nous en pose le degré zéro, à partir duquel, précisément, l'échelle se déploie. Cela se joue donc de manière parfaitement inconsciente, même si, à certains moments, il est possible de verbaliser — en partie — un tel processus. Il existe, par conséquent, d'une part, une échelle des *prix* que nous devons mettre pour prétendre avoir une satisfaction et, d'autre part, une échelle des *biens* envisageables, que l'on va pouvoir s'accorder. Une autre façon, plus commune, d'exprimer un tel fonctionnement fait appel à la notion de mérite : " *A mes yeux, je dois mériter ce que j'obtiens ; et si je me suis donné une satisfaction à laquelle, à mes yeux toujours, je n'avais pas le droit, alors je me sens coupable !* ". Mais, inversement, il se peut que je n'ai pas ce que je pensais être en droit d'obtenir : c'est alors la *déception* !

Il s'opère donc en chacun de nous (et, bien évidemment, chez les parents) une sorte de jeu de balance : " *je paie en fonction de ce que je vise, et je ne veux viser que ce que je mérite* ". Le processus est relatif et opère différemment selon les personnes, mais il demeure le même dans son *principe* et nous avons donc tous en commun de faire fonctionner un tel jeu de balance. Voilà ce qui, à mon avis, explique la culpabilité ! Et ce que l'on va pouvoir mettre en regard de la culpabilité, c'est par conséquent la *déception*.

La culpabilité se comprend comme ce sentiment, que nous vivons de

l'intérieur, qui nous conduit à nous dire : " *Je n'ai pas assez payé, je n'avais pas le droit de faire ça ou de viser ceci* ". Cependant, ce qui est vrai pour moi ne l'est pas forcément pour l'autre, c'est-à-dire pour mon voisin, qui s'étonne à l'occasion que je me rende malade " pour ça " ! C'est ici tout le problème de " l'objectivité " de la faute qui se trouve soulevé : jamais la faute ne se mesure objectivement ! Elle est le produit d'une élaboration psychique qui relève du registre de l'éthique, pas de celui de la cognition et de l'objectivation du monde ! Notez bien cela, car quand les parents vont vous donner des justifications, quand ils vont par exemple dire : " *cet enfant-là n'est pas normal, parce qu'au moment de sa naissance, j'étais en mauvais termes avec ma mère* ", ceci rendant compte à leurs yeux de cela, il faudra toujours en parler avec eux, mais surtout ne pas prendre de tels propos pour argent comptant. Ce n'est pas parce qu'ils ont trouvé une raison, dont ils ont impérativement besoin (l'homme ne peut pas admettre qu'il n'y ait pas un " sens " à tout ce qui lui arrive. Il est un être de " raison " !), que c'est la cause objective, rendant compte de leur culpabilité. Lacan insiste ainsi, de même, sur le fait que l'objectivité et la vérité ne se situent pas sur le même registre.

La culpabilité advient donc en moi quand j'ai enfreint une règle que je me donne ; pas celle du voisin, pas celle de la société, mais celle qui opère implicitement en moi, au plus

³ LE POUPON-PIRARD J., METTENS P., NSHIMIRIMANA L., PIRARD R., *L'éthique hors la Loi. Questions pour la psychanalyse*, Bruxelles, De Boeck, 1997.

profond de ma conscience, si je puis dire : " je vis quelque chose que je ne m'estime pas le droit de vivre ! ". La déception, à l'inverse, correspondrait au sentiment suivant : " j'avais fait ce qu'il fallait, je pensais que j'avais le droit d'obtenir ce que je visais et je n'ai pas eu ce que je croyais pouvoir légitimement récolter".

On peut facilement imaginer, pour reprendre l'exemple des parents d'un enfant trisomique, le drame que cela représente pour eux. Ils disent tous à peu près la même chose : " Le ciel nous est tombé sur la tête ; c'est comme si nous avions reçu un coup de massue ... ". Qu'est-ce qu'ils perdent en l'occurrence ? L'image de l'enfant idéal qu'ils avaient bâtie ! C'est une déception profonde : ils n'ont pas eu ce qu'ils étaient en droit d'espérer, comme tout parent. Alors, ils vont se dire que cette déception n'est pas sans raison ; l'arrivée d'un enfant handicapé ne peut jamais être sans raison, aux yeux de ses parents ! L'homme, je viens de le rappeler, a pour particularité de toujours mettre de la raison, de chercher à comprendre ! Il va chercher des raisons historiques : il interroge l'héritage de cet enfant, d'un côté ou de l'autre, ce qu'on appelle la dimension du lignage ; il revient sur les événements passés, les deuils, etc. Mais il va aussi chercher des raisons éthiques et il en conclura : " si je n'ai pas eu ce que je désirais, c'est que je ne l'ai pas mérité, et c'est donc que j'ai fauté ; donc je

suis coupable et je n'ai en fin de compte que ce que j'ai mérité".

4. Conclusion

Tout homme éprouve donc de la culpabilité. Jean Gagnepain rappelle que la culpabilité est éminemment humaine⁴. Je n'ai pas dit, pour autant, qu'il faut la rechercher, ni qu'il " faut en baver " ! Mais le fait de ressentir de la culpabilité prouve que nous fonctionnons éthiquement. Il existe cependant des pessimistes et des optimistes. Les premiers ne sont finalement jamais sûrs d'avoir suffisamment payé pour obtenir ce qu'ils espéraient avoir ; ils se sont toujours potentiellement coupables. Ainsi, s'il faut du temps aux parents pour travailler ces processus que nous avons mis en évidence, sur certains d'entre eux le temps ne semble pas avoir de prise ; il n'apporte aucun changement. Nous sommes alors confrontés à des formes de névroses. Les névroses obsessionnelles, notamment, constituent de véritables " maladies de la faute ". Mais l'on trouve aussi des optimistes, qui réparent assez facilement. La réparation, j'y ai déjà insisté, n'est pas en elle-même une maladie. Cela devient inquiétant lorsque, précisément, il n'y a plus que la réparation qui compte et que cela dure !

Jean-Claude QUENTEL, Pr. en Sciences Humaines, UHB RENNES

⁴ Notamment dans *Mes Parlements*, 1, *Du récit au discours. Propos sur l'histoire et le droit*, Bruxelles, De Bocck, 1994, coll. Raisonances, p. 130.

Parole donnée à...

« La parole de Françoise DOLTO

est-elle encore vivante aujourd'hui dans la manière d'être parents ? »¹

Parentel : *Quel était le contexte, quels étaient les éléments qui ont permis qu'à un moment donné Françoise DOLTO, ses thèses, ses idées, apparaissent ?*

Paul André DARRAS : Peut-être les deux ! C'est difficile de démêler les choses. Il y a tout de même un premier courant qui est la psychanalyse d'enfants. Au temps de FREUD il n'y en avait pas. Il a bien fallu que quelqu'un se lance, imagine que l'on puisse faire de la psychanalyse avec un enfant. Si on prend le fil historique, avant, il y a Mélanie KLEIN. Sa position était de dire : « Je prends comme patient un enfant qui peut avoir deux ou trois ans » Pour WINNICOTT, au contraire : « Avec un enfant on ne peut pas faire de la psychanalyse, on ne peut faire que de l'éducation ; on ne peut pas prendre comme patient un enfant comme on prendrait un adulte »

Donc il y a un premier saut, à la fois théorique, pratique et controversé, encore maintenant d'ailleurs. DOLTO est donc en filiation, en continuité avec cette tradition-là. Sa formule c'est « être médecin d'éducation ». Elle serait donc entre Mélanie KLEIN et Anna FREUD. A sa manière, elle essaye de dépasser cette controverse, une opposition presque radicale dans une tentative d'aller un peu plus loin et de ne pas prendre parti pour l'une ou l'autre.

Parentel : *DOLTO suscite la parole de l'adulte vers l'enfant. Est-ce qu'on est là dans un courant nouveau, dans un nouveau type de relations adulte/enfant comme en a suscité mai 68 ?*

Paul André DARRAS : Par rapport au fait de parler à l'enfant, on n'est pas dans le même registre que ce travail avec l'adulte où, comme disait LACAN, l'important c'est de « faire des vagues ». On peut l'être à certains moments mais pas d'une façon régulière. Le saut théorique et pratique c'est de dire que, par rapport à la psychanalyse d'adulte, du point de vue de la technique, les associations libres sont remplacées par un autre type d'activités : dessin, pâte à modeler, etc... L'enfant est aussi capable d'associer que l'adulte, sauf qu'avec un enfant on n'entre pas en relation de

¹ Interview de **Paul-André DARRAS**, pédopsychiatre, CMPP Jean Charcot et accueillant à La Ribambelle à Brest. L'interview a été réalisée par J. Villard et D. Coum.

la même manière. Les publications de DOLTO montrent des échanges tout à fait riches. Le thérapeute n'attend pas que se déroulent les associations, mais entre dans une conversation, semble entrer dans un dialogue. Le maniement du transfert, de la technique analytique est donc différent. Mais le parti pris de DOLTO est de pousser la logique de la découverte freudienne jusqu'au bout, c'est-à-dire que, si l'humain est un animal pulsionnel qui a tout à construire dès qu'il naît, (même avant), sa pulsion fait qu'il peut s'attacher à n'importe quoi ; mais, dès la naissance l'enfant ne peut vivre que si la pulsion s'agrippe à du sens. A l'extrême, ce serait l'autisme ! L'enfant autiste, dans une perspective psychanalytique, n'ayant pas pu se mettre dans une relation d'humanisation, s'agrippe quand même à quelque chose qui peut faire sens pour lui, c'est-à-dire à une sensorialité, à des bruits, à des lumières, etc... Si l'enfant ne peut pas faire ça il meurt ! Donc avec DOLTO, la théorie freudienne est poussée à sa logique ultime. Si on prend cela en compte, dès la naissance on peut – et on doit, à la limite – entrer en relation avec le bébé puisque par définition, peut-être plus encore que l'adulte, il est avide de significations, d'échanges porteurs de sens. C'est peut-être ça qui n'était pas vu auparavant.

Alors – conditions de possibilités d'émergence – qu'est-ce qui faisait que ce point de vue-là, qui était pourtant la suite de la découverte freudienne, ne pouvait pas émerger ? C'est dû au refoulement : chez l'homme normalement névrosé ou normalement refoulé tout ce qui est archaïque est oublié, non seulement oublié, mais objet de répulsion (voire de fascination). Aussi la relation avec le jeune enfant est-elle toujours une relation compliquée, mais recouverte habituellement par ce que j'appelle une sorte de familiarité qui dénie le côté étrange de l'enfant. L'enfant qui naît est en fait complètement étranger à ses parents, mais en même temps l'activité des parents travaille à dénier cela, à trancher tout de suite : « *il a les oreilles du grand-père, les yeux de la grand-mère, etc...* ». Tout se passe comme s'il fallait repérer d'emblée en quoi il est complètement familier, pour ne pas être en face d'une étrangeté qui serait impossible à supporter !

Il a donc fallu probablement s'agissant de DOLTO à la fois une trajectoire personnelle et les conditions de la psychanalyse d'enfants pour considérer l'enfant comme sujet avec lequel on peut travailler, ce qui permettait de lever les barrages du type : pourquoi un an, pourquoi deux ans ? Cela me fait penser à ce que WINNICOTT pouvait dire des personnes qui auraient pu assister à son travail : on l'aurait pris pour un fou, ce qui est grave pour un médecin ! La communication avec un jeune enfant, non seulement ne va pas de soi, mais peut entraîner des réactions de rejet ou d'incompréhension. A la question : à partir de quel âge l'enfant peut parler, on répond si l'on suit la logique freudienne et qu'on la pousse à bout : l'enfant parle dès qu'il naît, mais pas par le langage ! Les yeux parlent, les mimiques parlent, tout parle ! A partir du moment où tout simplement il vit, il

rentre en relation, il rentre automatiquement dans un monde qui a une signification, tout son comportement est orienté vers cela. DOLTO pousse la logique jusqu'au bout !

Enfin, à l'émergence de DOLTO, après les années 60, correspond la diffusion de nombreuses recherches, comme celles de LACAN, ou de MANNONI lançant l'École de BONNEUIL, MANNONI étant une « élève » de DOLTO. MANNONI prenait conscience que la psychothérapie d'enfants psychotiques ou autistes a des limites. La théorie c'est une chose, mais la pratique bute et l'amène à imaginer d'autres prises en charge, à inventer en fait l'hôpital de jour pour enfants, c'est-à-dire un endroit où le soin n'est pas seulement la relation individuelle, mais aussi la prise en charge institutionnelle. C'est l'époque où tous les grands courants d'analyse institutionnelle affirment que l'institution en elle-même peut et doit être soignante. Cela n'émerge pas chez DOLTO de manière précise, mais elle a travaillé dans les dernières années de sa vie avec une école expérimentale, l'école de LA NEUVILLE où, très intéressée par le travail qui s'y faisait, elle envoyait des enfants qu'elle avait en psychothérapie. Il y a eu chez elle l'influence de ces courants.²

Du côté des livres

La révolution maternelle, Yvonne KNIBIEHLER, Perrin, 1997

Et s'il n'y en avait qu'un, ce serait celui-là. L'étude est sociale, économique, bref culturelle et la largesse de vue sinon des points de vue est réjouissante.

Pourquoi ces femmes qui ont reçu l'intégralité des droits civiques ont-elles en même temps voulu le « baby boom » ? Pourquoi, après 68 leurs filles ont-elles dénoncé la maternité comme un asservissement et le « patriarcat » comme une exploitation ? Pourquoi leurs petites filles réclament-elles à présent un enfant à tout prix ?

Belle manière de reconnaître, implicitement, le postulat que F. Dolto avait construit par sa pratique : il faut trois générations pour faire un(c) enfant... et remonter sur trois générations pour le (la) comprendre !

La question de la citoyenneté féminine se pose donc dans des termes nouveaux qui introduisent à un nouvel humanisme... comprend-on ! Mais quid des hommes et des pères ? Peut-on comprendre l'évolution de la place de l'une sans l'autre... A lire donc également, du même auteur : « Les pères aussi ont une histoire », 1987.

D. Coum

² Suite de l'interview dans le N° 13 des Carnets de Parentel.

Les Carnets de Parentel

Revue d'échanges Interdisciplinaires sur la Parentalité publiée par l'Association « PARENTEL » qui anime, dans un projet d'aide à la parentalité et de prévention des troubles familiaux, des Lieux d'Accueil et d'Entretiens avec les Parents en difficulté avec un enfant. L'Etat, le Département, les CAF, la MSA, les Villes de Brest et de Quimper soutiennent les actions de PARENTEL.

*

Direction de la publication : Daniel COUM

Éditorial : François VILLARD

Rédaction : Etienne RAUCHEN, Daniel COUM, Rozenn LE DUAILLET, Irène MENAT, Evelyne MOREAU, Anne-Sophie ROBERT, Jean-Claude QUENTEL, François VILLARD.

Illustrations : Eric APPERL

Conception graphique de la couverture : Des Signes

Impression : Archant Imprimeur, Brieç.

*

Tarifs : Prix au n° : 30 F - Abonnement (4 n°) : 100 F

N° 9 : L'enfant face à la loi

N° 10 : Violence de l'adolescence

N° 11 : La responsabilité des parents, Déc. 1999-Jan. 2000

N° 12 De la femme à la mère, mars 2000

N° 13 : L'enfant et la séparation de ses parents, septembre 2000

Vos témoignages, réflexions, expériences personnelles ou professionnelles peuvent alimenter le débat et servir l'avancée des idées et des pratiques en matière d'aide à la parentalité. Proposez-nous vos contributions (écrits, interviews, comptes-rendus de lecture de livres, etc.) !

✂

Bulletin d'abonnement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Activité :

/// Je m'abonne pour 4 N° (à partir du N° :.....) 100F

/// Je souhaite recevoir un N° (N° :.....) 30F

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de l'Association Parentel à :

Les Carnets de Parentel
4 rue du Colonel Fonferrier 29 200 BREST
Tel : 02 98 43 62 51 - Fax : 02 98 43 63 12



Parentel

BREST 02 98 43 21 21

QUIMPER 02 98 95 47 47

MORLAIX 02 98 88 70 70